ILNAS-EN 381-4:1999 - Preview only Copy via ILNAS e-Shop

ILNAS

Institut luxembourgeois de la normalisation
de l'accréditation, de la sécurité et qualité
des produits et services

ILNAS-EN 381-4:1999

Vêtements de protection pour les utilisateurs de scies à chaîne tenues à la main - Partie 4: Méthodes d'essai pour les gants de protection contre les

Schutzkleidung für Benutzer von handgeführten Kettensägen - Teil 4: Prüfverfahren für Schutzhandschuhe für Kettensägen

Protective clothing for users of hand-held chainsaws - Part 4: Test methods for chainsaw protective gloves

07/1999

Avant-propos national

Cette Norme Européenne EN 381-4:1999 a été adoptée comme Norme Luxembourgeoise ILNAS-EN 381-4:1999.

Toute personne intéressée, membre d'une organisation basée au Luxembourg, peut participer gratuitement à l'élaboration de normes luxembourgeoises (ILNAS), européennes (CEN, CENELEC) et internationales (ISO, IEC) :

- Influencer et participer à la conception de normes
- Anticiper les développements futurs
- Participer aux réunions des comités techniques

https://portail-qualite.public.lu/fr/normes-normalisation/participer-normalisation.html

ILNAS-EN 381-4:1999 - Preview only Copy via ILNAS e-Shop

CETTE PUBLICATION EST PROTÉGÉE PAR LE DROIT D'AUTEUR
Aucun contenu de la présente publication ne peut être reproduit ou utilisé sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit - électronique, mécanique, photocopie ou par d'autres moyens sans autorisation préalable !

NORME EUROPÉENNE ILNAS-EN 381-4:1999 **EN 381-4**

EUROPÄISCHE NORM

EUROPEAN STANDARD

Juillet 1999

ICS 13.340.10

Version Française

Vêtements de protection pour les utilisateurs de scies à chaîne tenues à la main - Partie 4: Méthodes d'essai pour les gants de protection contre les scies à chaîne

Schutzkleidung für Benutzer von handgeführten Kettensägen - Teil 4: Prüfverfahren für Schutzhandschuhe für Kettensägen

Protective clothing for users of hand-held chainsaws - Part 4: Test methods for chainsaw protective gloves

La présente Norme européenne a été adoptée par le CEN le 19 mai 1999.

Les membres du CEN sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, qui définit les conditions dans lesquelles doit être attribué, sans modification, le statut de norme nationale à la Norme européenne. Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du Secrétariat Central ou auprès des membres du CEN.

La présente Norme européenne existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CEN dans sa langue nationale et notifiée au Secrétariat Central, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CEN sont les organismes nationaux de normalisation des pays suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Islande, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Portugal, République Tchèque, Royaume-Uni, Suède et Suisse.

COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION
EUROPÄISCHES KOMITEE FÜR NORMUNG
EUROPEAN COMMITTEE FOR STANDARDIZATION

Secrétariat Central: rue de Stassart, 36 B-1050 Bruxelles

© 1999 CEN Tous droits d'exploitation sous quelque forme et de quelque manière que ce soit réservés dans le monde entier aux membres nationaux du CEN.

ILNAS-EN 381-4:1999 - Preview only Copy via ILNAS e-Shop